

LES JEUX OLYMPIQUES

Supplément DU MESSAGER D'ATHÈNES

M. DE COUBERTIN

On lira plus bas la lettre que M. le baron de Coubertin vient d'adresser à S. M. le roi Georges pour lui annoncer qu'il venait de prendre la présidence du comité international des Jeux Olympiques.

M. de Coubertin rappelle fort à propos — car on l'avait trop oublié ces jours-ci — qu'il a eu l'initiative de ces Jeux, qui viennent d'être célébrés avec tant d'éclat dans le pays qui en a été le berceau.

Une chose nous a surpris dans ce pays, où l'on a la mémoire du cœur, c'est que l'on ait adressé, à propos du succès des Jeux Olympiques, des remerciements et des félicitations à tout le monde, excepté à celui qui en a été le promoteur.

Est-il besoin de rappeler les efforts de M. de Coubertin pour la réunion du congrès international qui résolut, il y a deux ans, à Paris, le rétablissement des Jeux Olympiques ? Est-il besoin de rappeler les obstacles qu'il rencontra ici même lorsqu'il s'est agi, pour la première fois, de mettre en pratique la résolution votée, sur la proposition de M. Bikélas, par le congrès international de Paris ?

Cela ne diminue en rien la gloire du Diadoque, aux persévérants efforts duquel tout le monde se plaît à rendre justice. Sans le Diadoque, les Jeux, — s'ils avaient été célébrés — ce qui est douteux — n'auraient été en plus d'importance que les concours sportifs qui ont lieu, chaque année, dans toutes les parties du monde ; sans le Dia-

doque enfin, nous n'aurions eu ni le Stade, ni le Stand, ni le Velodrome qui ont donné aux Jeux la splendeur qui en a fait le succès.

Rappeler que M. de Coubertin a été le promoteur des Jeux n'aurait rien été au mérite de M. Philémon, qui a été le bras droit du Diadoque, et des autres collaborateurs de Son Altesse Royale.

On objectera que les Jeux Olympiques auraient perdu leur caractère international si l'on avait parlé d'un français ou d'une idée française — l'idée du rétablissement des Jeux Olympiques est une idée française. Ce raisonnement ne tient pas debout. Est-ce qu'on conteste à l'Allemagne l'idée de l'Union postale universelle ? Est-ce qu'on conteste à la Suisse l'idée de la création de la Croix-Rouge, qui a aussi un caractère international ?

Avant de passer dans le domaine international une idée vient certainement à l'esprit d'un penseur qui a une patrie. Pour le rétablissement des Jeux Olympiques, cette idée est venue d'un français, de la France. La Grèce a été appelée à la réaliser. Elle l'a fait avec un incomparable éclat, qui n'aurait pas été certainement amoindri, si l'on avait associé le nom de M. de Coubertin à ceux de MM. Philémon, Bikélas et des autres collaborateurs du Diadoque.

Disons, en terminant que le Roi, qui sait rendre justice à tout le monde, s'est souvenu de M. le baron de Coubertin en lui envoyant les insignes de commandeur de l'ordre du Sauveur.

Voici la lettre dont nous avons parlé au début de cet article.

Athènes, le 3/15 avril 1896.

Sire,

En prenant la présidence du comité international des Jeux Olympiques je tiens à ce que mon premier acte soit un remerciement adressé, en la personne de son auguste souverain, à la Grèce toute entière.

Par les efforts de ses fils ayant à leur tête le plus noble d'entre eux s'est trouvée réalisée l'œuvre à laquelle j'avais osé la convier.

Il y a deux ans quand s'ouvrit le congrès de Paris Votre Majesté daigna m'adresser un télégramme d'encouragement. Je me permets de le lui rappeler aujourd'hui que mes vœux sont accomplis et que les Jeux Olympiques sont rétablis.

En président à leur rétablissement, Votre Majesté nous a donné le droit à mes collègues et à moi de compter encore sur votre bienveillance dans l'avenir.

Daignez agréer, Sire, l'hommage de mon plus profond respect et de mon inaltérable reconnaissance.

(Signé) PIERRE DE COUBERTIN

LA PRESSE ET LES JEUX OLYMPIQUES

La presse d'Athènes est unanime à proclamer le succès des Jeux, à reconnaître, avec tous les étrangers qui y ont assisté ou

Mise au point à propos d'athlétisme aux Jeux de Melbourne

Dans les « Nouvelles de Melbourne » publiées dans notre bulletin N° 54 nous avons fait paraître à la page 23 une notice intitulée « Il faudra être fort en athlétisme pour aller à Melbourne ». Nous avions indiqué que pour les épreuves de sauts et de lancers des performances minima étaient exigées pour pouvoir concourir. A ce sujet, Lord Burghley, président de la I.A.A.F. (Fédération Inter-

nationale d'Athlétisme Amateur) nous fait remarquer ce qui suit :

La vérité sur cette question est qu'il n'y aura pas de performances minima exigées et que les normes que les athlètes auront réalisées seront un minimum exigé pour être qualifié dans les FINALES, à condition que 12 d'entre eux au moins atteignent ce but.